

O B J E C T I F S G É N É R A U X

Ce cours a un caractère théorique et pratique et fait appel à la créativité.

Son but principal est de préparer le futur designer à développer un langage graphique fonctionnel, structuré et compréhensible, afin que la communication s'engage sans équivoque.

Pour cela, l'étudiant ou l'étudiante devra :

- acquérir une compréhension théorique du langage formel : point, ligne, plan forme, volume, couleur ;
- acquérir la maîtrise des principes d'organisation visuelle en design ;
- apprendre à analyser et utiliser différentes méthodes de création ;
- développer sa créativité : esprit d'analyse et de synthèse, sens pratique, sens critique ;
- développer une démarche créative méthodique permettant de transférer les connaissances acquises dans des propositions pertinentes ;
- présenter ses idées avec clarté, conviction et passion.

O B J E C T I F S S P É C I F I Q U E S

Par la réalisation de travaux pratiques, l'étudiant ou l'étudiante apprendra à :

- organiser l'image en identifiant ses composantes fonctionnelles sémantiques et techniques ;
- matérialiser ses recherches par des esquisses, des maquettes et des exercices pratiques ponctuels ;
- innover et surprendre dans un exercice imposé ;
- développer la proposition retenue en la présentant avec précision, en respectant les données et les délais requis ;
- analyser et critiquer ses productions et celles de ses collègues de classes ;
- présenter l'ensemble des travaux proprement et de façon homogène (esquisses, maquettes préliminaires et maquettes finales).

ÉVALUATION

L'évaluation se fera de la façon suivante :

Projet 1 : l'autoportrait	10%
Projet 2 : le flipbook : le point	10%
Projet 3 : les CD : la ligne et le rythme	10%
Projet 4 : la documentation : biographie	20%
Projet 5 : les skates	20%
Projet 6 : l'affiche (les skates)	10%
Projet 7 : les couvertures de livre	20%
Total :	100%

Critères d'évaluation des travaux :

Les travaux devront être remis à la date indiquée ils devront être exécutés seul sauf si indications contraires et ils devront respecter les critères demandés.

Note : Les travaux seront conservés par le professeur pour fins d'évaluation, de vérification, d'expositions éventuelles et de documentation.

Certains travaux ne seront disponibles qu'au début de la session d'hiver 2017.

Note finale :

L'attribution de la note totale se fera selon l'échelle suivante :

A+	4,3	95 % à 100 %	Exceptionnel
A	4,0	90 % à 95 %	Excellent
A-	3,7	85 % à 90 %	Remarquable
B+	3,3	82 % à 85 %	Très bon
B	3,0	78 % à 82 %	Bon
B-	2,7	75 % à 78 %	Satisfaisant
C+	2,3	72 % à 75 %	Moyen
C	2,0	68 % à 72 %	Acceptable
C-	1,7	65 % à 68 %	Faible
D+	1,3	62 % à 65 %	Insatisfaisant
D	1,0	60 % à 62 %	Avertissement
E	0	0 % à 60 %	Échec

Échec :

La note finale échec pourra être donnée :

- à tout étudiant ou étudiante ne fournissant pas l'effort minimum exigé ;
- à la suite de 3 absences non justifiées ;
- à la suite de retards ou départs prématurés cumulatifs (9 heures) ;
- à la suite d'entêtement, quant à l'utilisation erronée de certains outils ou moyens de travail ;
- suite à la remise tardive des travaux, en partie ou en totalité.

Retards

Tous les travaux remis en retards seront pénalisés de 15% pour le 7 premiers jours et 15% supplémentaire pour chaque semaine additionnelle de retard

Incomplet :

Il n'y aura pas de note «I» (Incomplet) sauf dans les cas graves (...maladie ou autre).

Un formulaire prévu à cet effet doit être rempli par l'étudiant (e) deux semaines avant la fin de la session.

Politique no 23 sur l'évaluation des enseignements

L'Université doit veiller à la qualité et à la pertinence de ses programmes de formation, des contenus des cours et des stratégies pédagogiques utilisées dans les activités d'enseignement. À cette fin et entre autres moyens, l'Université privilégie la tenue d'un processus d'évaluation des enseignements par les étudiantes, les étudiants. La viabilité de ce processus est tributaire de la participation des étudiantes, des étudiants et des professeurs, des professeurs, des chargées de cours, des chargés de cours, des maîtres de langues ainsi que de toutes les instances concernées. Une période d'évaluation sera tenue en classe à la 12e ou 13e semaine du trimestre.

Pour plus d'information : http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_23.pdf

M É T H O D E

Pendant les recherches, on favorisera l'expérimentation, la création, par tous les moyens permettant la conception personnelle d'images. À travers la présentation et la révision des travaux, on suscitera des échanges, débats et remises en question.

On recommandera l'utilisation de différents outils de recherche ;

- livres, revues, presse spécialisée ;
- radio, télévision ;
- conférences, expositions, musées ;
- cinéma, théâtre.

Les cours :

Une partie de chaque cours sera réservée à un exposé théorique suivi de discussions et d'échanges sur différents sujets proposés. Certaines parties du cours proposeront plutôt une recherche sous forme d'exercices pratiques. Finalement, des présentations et des critiques sont prévues en fonction des dates de remises des travaux et exercices. Des rencontres individuelles ou en petits groupes sont prévues pour les travaux plus longs.

Les ateliers :

Plusieurs ateliers sont prévus durant la session. Les étudiants et étudiantes doivent s'assurer d'apporter à chaque cours tout le matériel nécessaire à la réalisation de maquettes préliminaires.

Papier 11 x 17, marqueurs noirs, X-acto, règle métallique 12", colle caoutchouc, ruban gommé, crayon mine HB, gomme à effacer, ciseaux, etc.

P R O J E T S

Les projets sont reliés à la matière vue en classe. Ils visent à mesurer la compréhension des notions théoriques décrites en classe et à s'assurer que les connaissances de base en design graphique soient comprises

Ils sont composés de plusieurs étapes et s'étalent sur une partie de la session. Certaines étapes correspondent à des dates de remise qui doivent être respectées. Quatre aspects seront considérés dans l'évaluation de ce projet soit ; la créativité, le respect des objectifs, le respect des échéances, et la qualité du rendu.

À chaque étape, l'étudiant ou l'étudiante rencontre le professeur et lui présente son travail.

C A L E N D R I E R

groupes 30, 31 et 40

cours	jours mois	sujet	projets	remises
1	7-8 9	le design et moi	Projet 1 : l'autoportrait	
2	14-15 9	la forme et l'abstraction	Projet 2 : le flipbook : le point	remise du projet 1
3	21-22 9	la communication	Projet 3 : les CD : la ligne et le rythme	remise du projet 2
4	28-29 9	la recherche et la documentation	Projet 4 : le livre : biographie	
5	5-6 10		rencontres et suivi	remise du projet 3
6	12-13 10		rencontres et suivi	
7	19-20 10	le symbolisme et les signes	Projet 5 : les skates	remise du projet 4
8	26-27 10	SEMAINE D'ACTIVITÉS ACADÉMIQUES		
9	2-3 11		rencontres et suivi	
10	9-10 11	le message	Projet 6 : l'affiche : les skates	
11	16-17 11		rencontres et suivi	remise du projet 5
12	23-24 11	la série	Projet 7 : les couvertures de livre	remise du projet 6
13	30-1 11-12		évaluation des enseignements	
14	7-8 12		rencontres et suivi	
15	14-15 12	critique et évaluation	rencontres et suivi	remise du projet 7

Livres incontournables

Bibliothèque UQAM

MCALHONE, Beryl et STUART, David. A smile in the mind , London : Phaidon , 1998,	ISBN 0-7148-3812-8	NC997M33.1998
FLETCHER, Alan. The Art of Looking sideways , Phaidon Press , 2001.	ISBN 0714834491	
NUNOO-QUARCOO, Franc. Paul Rand : a modernist design , University of Maryland Baltimore County, 2003, ISBN 1890761036		NC999.4R36.N85.2003
MOLLERUP, Per. Marks of Excellence , London : Phaidon , 1999	ISBN 0-7148-3838-1	T325M65.1999
MÜLLER-BROCKMANN, Josef. Grid Systems in Graphic Design , Sulgen, Suisse, 1996.	ISBN 3721201450	Z246.M85.1996
Bauhaus : A Conceptual Model . Ostfildern: Ostfildern : Hatje Cantz, 2009.	ISBN 978-3-7757-2415-9	N 6868.5 B27 B38. 2009
ITTEN, Johannes, 1888-1967. Design and Form the Basic Course at the Bauhaus . Translated by John Maass, edited by Bauhaus. New York : New York Reinhold, 1964.	ISBN 978-0500270677	N332G33B4388 EX.3

Quelques magazines de design

Applied Arts	Canada	http://www.appliedartsmag.com
Communication Arts	USA	http://www.commart.com
Étapes	France	http://www.etapes.com
Eye	Angleterre	http://www.eyemagazine.com
Graphic	Corée	http://www.graphicmag.kr
How : Ideas and technics in Graphic Design	USA	http://www.howdesign.com
Print	USA	http://www.printmag.com

Règlement no 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manoeuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir :

www.integrite.uqam.ca

Politique 16 sur le harcèlement sexuel

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information : http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement :

514-987-3000, poste 0886

<http://www.harcelement.uqam.ca>